

QUELLES RÉPONSES À LA MARCHANDISATION DU « SOCIAL » ?

Comprendre, partager, se repositionner, agir ensemble

- VENDREDI 13 JANVIER 2017 -

Atelier N°5

La dissolution du travail social : la formation des professionnels à l'épreuve de la financiarisation

➤ Intervenants de l'atelier : Gabrielle Garrigue [collectif Avenir Educ's]

Financiarisation et formation : la dissolution du travail social

La réforme du travail social passe d'abord par la formation parce qu'elle permet à la fois de préparer les conditions favorables à de nouveaux modes de financement dans le secteur social et de former la main d'œuvre prête à la mettre en œuvre ou s'y conformer. Nous verrons donc comment la formation a évolué ces dernières années en fonction de trois logiques majeures : employabilité, concurrence et investissement au détriment des fondamentaux de la formation. Nous verrons que dans le même temps les entreprises privées sont parties à la conquête du secteur social jusqu'à présent préservé volontairement des logiques de marché, et ont été peu à peu légitimées par les pouvoirs publics eux-mêmes. Enfin cet atelier s'ouvrira sur des possibilités de riposte face à ce phénomène.

1- **Employabilité- concurrence-investissement, les trois axes d'évolution des formations au détriment des fondamentaux :**

- l'employabilité : En 2007 la réforme des diplômes en travail a pour objectif de centrer la formation sur l'acquisition de compétence. La ré-architecture des métiers de 2017, vient d'une part répondre aux exigences du processus de Bologne avec notamment une uniformisation des diplômes universitaires, pour plus de mobilité entre les universités, et, d'autre part, se centre sur de soi-disant référentiels d'activité lors des travaux préparatoires à la Commission Consultative Professionnelle. Ceci venant répondre notamment à des exigences d'employabilité imposées par les employeurs aux formations tout en s'éloignant des logiques de métier. La segmentation des parcours se met en place au détriment d'un processus de formation qui préparait à une certaine autonomie du professionnel dans sa pratique, soutenait son esprit critique, valorisait les pairs et inscrivait le métier dans une histoire (ce que dénonçait Michel Chauvière dans l'intelligence sociale en danger). Dans le même temps, on passait sans vergogne des formations au travail social à des formations à l'intervention sociale.

Cette dernière réforme s'appuie sur les propositions des Etats Généraux du Travail social. Or, ces états généraux n'ont pas été réalisés de façon ascendante, mais bien organisés par l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives à partir de thématiques tirées des conclusions du rapport Geste, cabinet d'audit. Les ateliers se sont déroulés sur invitation, vidant de son sens la formule des « états généraux ». Sans surprise, les axes majeurs du plan d'action en faveur du travail social sont donc également les propositions qui émanaient du cabinet Geste

- la concurrence : elle s'introduit sur le terrain avec la généralisation des appels d'offre et l'imposition de la démarche qualité (décret 2015) qui institue et organise la concurrence entre

centres de formation alors que celle-ci n'était jusqu'à présent que marginale. Via une data base, les formations proposées seront classées et seules les plus performantes seront susceptibles de répondre aux appels d'offre. Disparaîtra alors le financement par subventions des formations. La préparation au diplôme fonctionnera par capitalisation d'unités de formation. Ainsi, la loi de l'offre et de la demande devient-elle centrale dans la formation.

Dans ces conditions, le choix du projet pédagogique qui était avant essentiel passe loin derrière ces impératifs de marché. Il est en outre vidé de son sens si la formation aux professions du travail social n'est plus considérée comme un projet global, mais segmenté en référentiels, unités capitalisables, à des fins d'employabilité. L'espace d'identification que sont la promotion, la rencontre entre pairs, l'accompagnement individualisé dans le temps s'effacent, alors qu'ils étaient pour les futurs professionnels les incubateurs de la relation à l'autre dans sa singularité, spécificité du travail. Enfin, ils formaient également à la confrontation d'idées, à l'esprit critique, à la solidarité entre pairs et ouvraient des espaces de créativité.

- investissement : à propos du « plan d'action en faveur du travail social » J-S Alix écrivait dans les ASH numéro 2949 du 26/02/2016 *« ce ne sont pas les mesures elles-mêmes qui posent problème, mais c'est ce que le plan dit à demi-mot et qu'il distille tout au long du programme d'action sans jamais prendre la peine d'en définir les termes. En utilisant des notions en apparence neutres – "innovation sociale", "investissement social", "indicateurs", "impact social" –, il entérine et conforte un discours qui règne aujourd'hui en maître et vise à transformer l'action sociale en "social business" ». Ainsi l'axe II propose de favoriser l'innovation privée-public, et l'axe IV propose d'évaluer le plan d'action au travers d'indicateurs d'investissement. La revalorisation envisagée des niveaux III vers les niveaux II fait émerger des fonctions de coordination avec une approche très normative, notamment incarnée par le "référént de parcours unique". Ces propositions sont désormais reprises avec force par le nouveau syndicat employeur du secteur social, médicosocial et sanitaire : le « Nexem » dont l'inauguration s'est faite en présence de représentants du MOUVES (Mouvement des entrepreneurs sociaux) et de promoteurs des investissements à impacts sociaux.*

En cohérence avec le projet de former prioritairement des coordonnateurs et des référents de parcours, le plan d'action sous couvert de la « moderniser » bouscule « l'alternance intégrative ». Les stages évoluent vers des enquêtes de terrain, au détriment de la rencontre éprouvée dans la durée, et en institution (établissements et services), avec des publics en situation de vulnérabilité. Des stages à distance sont également imaginés ne permettant pas non plus la découverte du travail d'équipe, la participation à la dynamique institutionnelle, la transmission par les pairs et le développement d'une élaboration réflexive.

2- En parallèle, le développement de l'entrepreneuriat social et de l'intervention sociale

L'entrepreneuriat social se développe porté par certains acteurs du secteur avec le relais d'écoles de commerce. Les pouvoirs publics renonçant à leurs prérogatives soutiennent son essor.

Il s'appuie sur des arguments d'efficacité, d'innovation, sur le dénigrement de l'Etat social auquel il oppose « modernité » et la volonté de « bouger les lignes », notamment dans un contexte de « crise ».

Comme le montre Clément Gérôme, certains employeurs s'organisent de façon puissante, c'est ainsi que le « MOUVES » mouvement des entrepreneurs sociaux, « SOWO » : le club des dirigeants du social ont fait leur apparition. Le groupe SOS se propose de devenir un modèle pour l'avenir, et se vit quasiment comme un think tank en la matière en proposant ses up-conférences. Mais ce sont aussi certains salariés qui entérinent ce modèle, fatigués du peu de reconnaissance salariale et d'une forme d'épuisement professionnel. Certains se lancent en libéral comme auto-entrepreneurs au détriment des principes républicains de solidarité et d'égalité.

Ne retenant que le terme « social » dans travail social et rejetant l'idée de travail et donc de travailleurs, de nouveaux acteurs formés en science politique, commerce et marketing sont en train de s'emparer de nombreux segments de ce social-là : à HEC, existe une chaire de social Business, à Sciences po : un master affiche « innovation sociale et entrepreneuriat social », à l'Essec, on trouve une chaire pour l'entrepreneuriat social. De nombreux étudiants s'y lancent, d'une part parce que ce sont de nouveaux débouchés, qui ouvrent des espoirs de réussite, d'autre part, parce que la jeunesse qui s'y intéresse est séduite par la prétendue dimension morale de ce nouveau commerce. Les réseaux de diffusion Ashoka, Convergences, proposent de nombreuses initiatives pour séduire ces futurs entrepreneurs : apéros, seven to one etc., mélangeant soirées étudiantes et promotion de l'entrepreneuriat social.

Un petit exemple : l'omniprésence de BNP Paribas (au CA du cabinet Geste, comme financeur du SIB proposé par la Sauvegarde du Nord, partenaire du NEXEM, invité des up-conférences etc.) montre bien que l'action sociale, désormais réduite à l'impact social, est devenue une source d'intérêt pour le monde de la finance, ce qui n'est plus ni de la philanthropie ni du mécénat mais de l'investissement avec profit

En conclusion, on peut dire que progressivement les formations en travail social s'ouvrent plus largement à l'intervention sociale, et d'autres formations s'emparent du social dans une confusion totale entre l'économie des services à la personne et le travail social. Et aujourd'hui seule la presse indépendante, comme Lien social ou la brique par exemple, s'emparent du débat.

Cela soulève de nombreuses questions : comment former les étudiants dans ce contexte ? Comment réaffirmer la place du travail social, de l'éthique clinique, de l'inventivité et de la critique ?

Des pistes et éléments de réponses sont portés par Avenir Educs, Défendre les métiers sociaux, l'Interrégionale des formateurs en travail social, les Etats généraux alternatifs du travail social, La commission action travail social, le Collectif des associations citoyennes, les groupements pour le travail social, la plaque tournante, etc. Les enjeux sont nombreux : redéfinir une doctrine en travail social, reprendre la parole, jouer collectif dans un contexte de concurrence, diffuser et décrypter les informations, créer un syndicat du travail social...